



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

## BUDGET 2014

*Adopté lors de la séance extraordinaire du conseil municipal le 18 décembre 2013.*

Caxtoniennes,  
Caxtonniens,

L'arrivée du mois de décembre signifie la fin de l'exercice budgétaire (Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre) et l'adoption des prévisions budgétaires pour la prochaine année. Le budget 2014, préparé par VOTRE nouveau conseil municipal a nécessité 3 journées de réflexions, d'interrogations. Pour préparer les séances de travail du budget, plusieurs heures de rencontres avec différents comités, employés, organismes, etc.

Malgré plusieurs obligations, nous nous sommes assurés que le service au citoyen soit une priorité. Le budget 2014 est un budget équilibré et responsable compte tenu du contexte économique actuel.

Environ 10 000\$ d'économies seront réalisées dans les frais d'opération du sentier botanique : des économies substantielles en temps et en solution pour l'entretien. De plus, la municipalité, dans un futur rapproché, suite à la réception d'ordonnances du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, risque de devenir propriétaire de deux réseaux d'aqueducs. Nous en sommes à démarcher avec le MAMROT pour nous assurer d'avoir les montants disponibles à la réalisation de ces travaux.

2014 sera une année où la sécurité civile occupera une place importante : sommes nous prêts à un incident de la nature ou causé par l'être humain comme il est arrivé au Lac Mégantic? Quand on dit sécurité civile, celle-ci concerne aussi le service incendie : respecter les normes incendie en changeant les 4 habits de combats non conformes. L'Environnement prendra aussi une place importante car nous avons la chance d'avoir plusieurs lacs mais il faut aussi savoir les conserver! C'est pourquoi le conseil municipal a décidé de consolider l'emploi destiné à l'environnement en prolongeant le nombre de semaines à 26 semaines au total.

Bref, l'exercice budgétaire 2014 a suscité plusieurs réflexions qui seront poursuivies. Merci aux membres du conseil municipal ainsi qu'à la directrice générale de leur collaboration dans la préparation du budget.

Pour conclure, que l'année 2014 soit remplie de SANTÉ, joie, bonheur et paix, et préparons-nous à célébrer les 150<sup>e</sup> anniversaire de Saint-Élie-de-Caxton en 2015!

Réjean Audet  
Maire

## Est-ce que les taxes augmentent en 2014?

La taxe foncière passera de 0.87\$/100\$ d'évaluation à 0.92\$/100\$ d'évaluation.

Les déchets passeront de 145\$ à 168.05\$

L'aqueduc passera de 455\$ à 475\$

### **AUGMENTATIONS DE DÉPENSES      En 2014**

Électricité	14 040.00 \$
Quote part MRC	13 008.00 \$
Police	18 721.00 \$
Contrat déneigement chemin d'hiver	13 399.00 \$
Consolidation employé environnement (10 semaines de plus)	13 000.00 \$
Pompiers: remplacement d'habits de combat pompiers	8 000.00 \$
	80 168.00 \$

Cette augmentation, représente **0.05\$/100 \$** d'évaluation.

De plus, le gouvernement a enlevé le remboursement de TVQ, ce qui correspond à un manque à gagner de 125 900 \$ (représente **0.08 \$/100 \$** d'évaluation) pour la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton.

Il ne faut pas oublier le coût de la vie qui ne cesse d'augmenter.

La cueillette des ordures est très dispendieuse pour la municipalité : en 2014, chaque citoyen payera le coût réel pour les déchets, soit 168.05 \$. Les déchets coûtent très cher à enfouir. Au cours de l'année 2014, un maximum d'informations vous sera apporté pour que Saint-Élie-de-Caxton soit plus performant du côté environnemental, ce qui nous permettra par le fait même d'économiser en assurant un suivi adéquat et en misant sur la prévention plutôt que sur la réaction.

L'Aqueduc a été augmenté mais toujours en bas du coût réel.

Le conseil municipal a misé sur la **TRANSPARENCE**, l'**ENVIRONNEMENT** (consolidation du poste à l'environnement) et la **SÉCURITÉ** de ses citoyens (**RESPECT DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MRC**).

# PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014

*Lors de la séance extraordinaire du 18 décembre 2013  
les membres du Conseil municipal ont adopté  
les prévisions budgétaires pour l'année 2014*

RECETTES	2011	2012	2013	2014
<b>1. TAXES</b>				
Taxe foncière (générale + service dette + investissement)	1 310 977.00 \$	1 257 347.00 \$	1 314 934.00 \$	<b>1 399 980.00 \$</b>
Vidanges	156 735.00 \$	163 900.00 \$	203 685.00 \$	<b>218 633.00 \$</b>
Gestion des boues	71 268.00 \$	75 060.00 \$	89 080.00 \$	<b>87 781.00 \$</b>
Aqueduc (Taxe de secteur)	131 688.00 \$	145 748.00 \$	142 415.00 \$	<b>150 375.00 \$</b>
<b>2. PAIEMENT TENANT EN LIEU DE TAXES</b>				
Compensation article 205	9 093.00 \$	8 600.00 \$	8 600.00 \$	<b>8 600.00 \$</b>
Gouvernement du Québec	8 202.00 \$	8 202.00 \$	7 607.00 \$	<b>9 282.00 \$</b>
Gouvernement du Canada	1 599.00 \$	1 564.00 \$	1 564.00 \$	<b>1 595.00 \$</b>
<b>3. SERVICES RENDUS AUX AUTRES MUNICIPALITÉS</b>				
Administration générale	0.00 \$	41 000.00 \$	875.00 \$	<b>875.00 \$</b>
Service incendie	10 000.00 \$	10 000.00 \$	22 000.00 \$	<b>16 502.00 \$</b>
Transport	0.00 \$	500.00 \$	1 000.00 \$	<b>1 000.00 \$</b>
<b>4. AUTRES RECETTES DE SOURCE LOCALE</b>				
	362 320.00 \$	324 350.00 \$	307 125.00 \$	<b>356 165.00 \$</b>
<b>5. SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES</b>				
Réseau routier (Entretien + investissements)	141 835.00 \$	163 087.00 \$	143 776.00 \$	<b>133 025.00 \$</b>
Création d'emploi	5 300.00 \$	3 000.00 \$	4 700.00 \$	<b>3 500.00 \$</b>
Matières résiduelles	11 500.00 \$	10 000.00 \$	16 965.00 \$	<b>28 019.00 \$</b>
Aqueduc	110 752.00 \$	157 800.00 \$	30 213.00 \$	<b>24 034.00 \$</b>
Remboursement TVQ	42 200.00 \$	104 200.00 \$	125 900.00 \$	<b>0.00 \$</b>
Remboursement MAPAQ	3 300.00 \$	2 500.00 \$	0.00 \$	<b>0.00 \$</b>
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>2 376 769.00 \$</b>	<b>2 476 858.00 \$</b>	<b>2 420 439.00 \$</b>	<b>2 439 366.00 \$</b>
<b>Montant du rôle d'évaluation imposable pour 2014</b>	<b>140 844 400.00 \$</b>	<b>141 446 100.00 \$</b>	<b>148 952 100.00 \$</b>	<b>152 171 400.00 \$</b>

<b>DÉPENSES</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
1. Administration générale	361 807.00 \$	365 839.00 \$	421 723.00 \$	<b>371 107.00 \$</b>
2. Sécurité publique	227 719.00 \$	230 628.00 \$	259 018.00 \$	<b>298 567.00 \$</b>
3. Transport	417 875.00 \$	471 959.00 \$	464 737.00 \$	<b>513 057.00 \$</b>
4. Hygiène du milieu et Environnement	378 977.00 \$	400 053.00 \$	421 371.00 \$	<b>443 428.00 \$</b>
5. Santé et Bien-être	13 545.00 \$	9 018.00 \$	5 057.00 \$	<b>5 170.00 \$</b>
6. Urbanisme et mise en valeur du territoire	73 314.00 \$	83 913.00 \$	82 058.00 \$	<b>85 910.00 \$</b>
7. Promotion et développement économique: Tourisme	182 800.00 \$	170 621.00 \$	180 953.00 \$	<b>175 570.00 \$</b>
8. Loisirs et Culture	125 899.00 \$	179 283.00 \$	177 872.00 \$	<b>171 330.00 \$</b>
9. Frais de financement et autres activités financières	- \$	136 533.00 \$	152 099.00 \$	<b>130 713.00 \$</b>
10. Remboursement dette à long terme	430 933.00 \$	409 866.00 \$	218 551.00 \$	<b>214 079.00 \$</b>
11. Activités d'investissement	163 900.00 \$	19 145.00 \$	37 000.00 \$	<b>30 435.00 \$</b>
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>2 376 769.00 \$</b>	<b>2 476 858.00 \$</b>	<b>2 420 439.00 \$</b>	<b>2 439 366.00 \$</b>

<b>TAUX DE TAXES</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
Foncière générale	0.92\$/100	0.87\$/100	0.87\$/100	0.92\$/100
<b>TAXES DE SERVICE</b>				
Aqueduc	442.49 \$	442.49 \$	455.00 \$	475.00 \$
Vidanges	135.00 \$	135.00 \$	145.00 \$	168.05 \$
Fosses septiques	72.50 \$	77.50 \$	80.00 \$	82.50 \$

# BUDGET 2014

## Depuis l'élection du 3 novembre 2014 (soit depuis 45 jours) :

3 séances publiques

12 séances de travail dont 3 jours consacrés au **BUDGET 2014**

Visite de toutes les installations municipales

## Rencontres de plusieurs intervenants qui ont une influence sur BUDGET :

- Responsable de la voirie
- Comité tourisme
- Ministère de l'Environnement
- Responsable du site internet
- Marguilliers
- Responsable de l'Aqueduc
- Responsable incendie municipalité
- Responsable schéma couverture de risques de la MRC
- Ministère de la Sécurité civile
- Sûreté du Québec
- Responsable de l'urbanisme
- Entrepreneur en matières résiduelles
- Entrepreneur pour déneigement des chemins d'hiver
- Comité OBVRLY et responsable du milieu riverain

## Plusieurs formations :

- Déontologie et éthique des élus municipaux
- Webinaire remboursement TVQ
- Webinaire préparation budget

Le conseil municipal a donc pris des décisions éclairées en allant chercher tous les outils à la prise de décisions.

# PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION 2014-2015-2016

## 2014

### Amélioration du réseau d'aqueduc :

- Nettoyage de puits : 10 000\$

### Amélioration du réseau routier :

- Refaire pavage pont Avenue Principale : 10 000\$
- Pavage intersection Rang Saint-Louis / 5<sup>e</sup> rang : 2 000\$
- Glissières de sécurité sur l'Avenue Principale : 4 000\$

Poursuite de la vérification et de la classification des fosses septiques : 4 000\$

**TOTAL ANNÉE 2014 : 30 000\$**

## 2015

### Rechargement et gravelage des chemins des Lacs et autres

#### Amélioration du réseau routier :

- Pavage rue Gélinas.

Amélioration de l'isolation du Garage de la Culture;

Amélioration du parc municipal.

**TOTAL ANNÉE 2015 : 150 000\$**

## 2016

### Travaux de voirie :

- Côte à Potvin.

Amélioration du système d'alimentation en eau potable.

**TOTAL ANNÉE 2016 : 400 000\$**

**Les dépenses de  
ces projets  
seront comblées par :**

1. Subvention
2. Fonds de roulement ou Règlement d'emprunt
3. Taxe foncière en investissement

# CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR 2014 QUI SE TIENDRONT LE LUNDI ET QUI DÉBUTERONT À 20 H

13 janvier

3 février

3 mars

7 avril

5 mai

2 juin

7 juillet

4 août

8 septembre

6 octobre

3 novembre

1er décembre

